

SOLIDARITÉ Le préfet a visité un centre d'hébergement d'urgence à Saint-Prix

1 128 places d'accueil ouvertes pour l'hiver

C'est un hôte un peu particulier que les dirigeants du Centre protestant de communication et de vie (CPCV) de Saint-Prix ont reçu, mercredi 21 décembre, à l'occasion de la Nuit de la solidarité. Pierre-Henry Maccioni, préfet du Val-d'Oise, a visité le foyer d'hébergement d'urgence géré par l'association. Accompagné par Fatiha Benatsou, préfet déléguée à l'égalité des chances, le représentant de

nous par le 115. Ils partent quand leur situation est stabilisée, explique Marion, travailleuse sociale du CPCV. Pour l'heure, tous les logements sont occupés. On a beaucoup de femmes seules avec enfant. Avec 90 places dont 28 réservées aux femmes enceintes, le CPCV fait figure de modèle dans le département. Le Val-d'Oise compte 1 128 places d'hébergement d'urgence, toutes occupées à ce jour. 200 places supplémentaires peuvent être débloquées au besoin. Trois maraudes par nuit et une par jour sont effectuées par le SAMU social, la Croix-Rouge ou d'autres associations. Des tournées supplémentaires

sont prévues en cas de grand froid. Pour le Val-d'Oise, l'hébergement d'urgence est financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'État.

« Ce foyer est la première étape vers la réinsertion. C'est ici que les gens renaissent »

• Pierre-Henry Maccioni, préfet du Val-d'Oise

l'État a pu se rendre compte des moyens mis en œuvre pour venir en aide aux populations fragilisées.

« Les gens sont orientés chez



■ Pierre-Henry Maccioni, préfet du Val-d'Oise (veste beige), a participé à la Nuit de la solidarité avec les résidents du foyer d'hébergement du CPCV.

Venu à la rencontre d'un « public socialement fragile », Pierre-Henry Maccioni s'est inquiété du cas de certains résidents, présents depuis plusieurs années. « Quatre ans, c'est trop long, tranche le préfet. Je suis attaché à la fluidité. Ce n'est

l'intérêt de personne d'avoir des séjours trop longs. Ce foyer est la première étape vers la réinsertion. C'est ici que les gens renaissent. » Mériem Khaldi, directrice du CPCV, rappelle cependant que la

« durée moyenne d'hébergement est de 18 mois [au foyer de Saint-Prix] et que certains trouvent un logement au bout de six mois. » Quant aux résidents sans papiers, le préfet affirme que « chaque problème sera traité au cas par cas ».

Romain DAMERON

Le plan neige

Conçu en 2004 pour éviter le blocage des automobilistes franciliens par les intempéries hivernales, le plan neige comporte une batterie de mesures destinées à anticiper l'arrivée d'un phénomène neigeux et à coordonner les opérations d'assistance aux usagers qui se retrouveraient immobilisés. Avec une priorité donnée au déneigement, ce plan prévoit l'interdiction partielle ou généralisée de circulation des poids lourds, des fermetures d'autoroutes, la mise en place d'itinéraires alternatifs ou de contournement. Trente-deux communes valdoisiennes sont concernées par ce plan. En cas de fortes chutes de neige, 8 500 places d'urgence seront ouvertes dans des locaux réquisitionnés.